

Info

Rechercher une actualité...



Accueil Info Info en continu Arbre aux hérons à Nantes : la maire explique les raisons de l'abandon du projet

Judi 15 septembre 2022 11:28



Arbre aux hérons à Nantes : la maire explique les raisons de l'abandon du projet



Johanna Rolland, maire de Nantes et Fabrice Roussel, élu en charge des grands équipements culturels à la Métropole, lors de la conférence de presse, jeudi 15 septembre. © Ouest-France

La maire de Nantes Johanna Rolland explique, ce jeudi 15 septembre, lors d'un point avec la presse, pourquoi elle décide d'arrêter ce grand projet culturel et touristique mené par la compagnie La Machine et estimé en 2021 à 52,4 millions d'euros.

Coup de tonnerre sur l'Arbre aux hérons ce jeudi matin 15 septembre à l'annonce, confirmée, de l'arrêt du projet. La gigantesque sculpture qui devait s'installer d'ici 2027 dans la Carrière Misery, près du Jardin extraordinaire, ne se fera pas.

« C'est le contexte d'urgence sociale et écologique qui doit éclairer toutes nos décisions. Au vu de ce contexte, un projet d'arbre aux hérons à hauteur de 80 millions d'euros, c'est trop », annonce d'emblée Johanna Rolland.

Stéphanie LAMBERT @steph_lambert44



Hausse du coût du bois et de l'acier, nécessité d'une mise en concurrence de certains marchés impliquent une enveloppe réévaluée à 80 millions d'euros contre les 52,4 estimés en 2021 pour l'arbre aux hérons. « C'est trop pour habitants » confirme Johanna Rolland #Nantes

Regarder sur Twitter

Newsletter maville

Abonnez-vous à la newsletter - Nantes

Votre e-mail Je m'inscris

Votre e-mail, avec votre consentement, est utilisé par la société Ouest-France Multimédia pour recevoir les newsletters sélectionnées. En savoir plus

Exprimez-vous ! 149

Débat. POUR ou CONTRE la fin du retrait de points pour les petits excès de vitesse ?

L'info en continu

Nantes. « On ne veut pas être...

15/09/22 - 19:20

Abandon de l'Arbre aux hérons...

15/09/22 - 19:07

Insécurité : à Nantes, les...

15/09/22 - 19:00

Nantes. La musique de Sébastien...

15/09/22 - 19:00

Chauffage en baisse,...

15/09/22 - 18:57

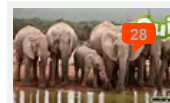
Toute l'info en continu

Infos les + lues Infos les + commentées

Quiz et jeux



Quiz. Les photographes et les photographies célèbres



Quiz. 10 questions sur



Quiz. L'amitié dans la

11:16 AM · 15 sept. 2022

[Lire la conversation complète sur Twitter](#)

6



Répondre



Partager

[Lire 6 réponses](#)

La maire socialiste de Nantes et proutidente de Nantes Métropole Johanna Rolland a expliqué sa décision devant la presse, juste après une réunion de travail qu'elle a tenue avec les élus de tous bords. Ces derniers planchent sur ce dossier complexe au sein d'un groupe transpartisan depuis quelques mois.

Stéphanie LAMBERT @steph_lambert44 · [Suivre](#)

Hausse du coût du bois et de l'acier, nécessité d'une mise en concurrence de certains marchés impliquent une enveloppe réévaluée à 80 millions d'euros contre les 52,4 estimés en 2021 pour l'arbre aux hérons . « C'est trop pour habitants » confirme Johanna Rolland **#Nantes**

[Regarder sur Twitter](#)

11:16 AM · 15 sept. 2022

[Lire la conversation complète sur Twitter](#)

6



Répondre



Partager

[Lire 6 réponses](#)

« Nous avons décidé de mettre un terme à ce projet. C'est un choix mûri, réfléchi, assumé. C'est un choix de raison mais le cœur continuera à battre autour de la culture et de l'imaginaire sur notre territoire et dans notre ville, explique Johanna Rolland. J'assume totalement d'être une maire qui prend ses responsabilités. C'est avoir le courage et savoir dire oui, le contexte social et écologique a changé. J'aurais pu dire on temporise, on attend. Aujourd'hui on a besoin de clarté. »

« Un surcoût de 15 millions d'euros »

L'inflation, la situation internationale et ses conséquences ont aussi pesé dans la prise de décision. « On ne pouvait pas imaginer l'ampleur des conséquences de la situation internationale, notamment le prix de l'acier qui a bondi de 56 %. L'inflation représente un surcoût de 15 millions d'euros à ce jour », détaille Johanna Rolland.

Des frais considérables ont déjà été avancés pour financer l'Arbre aux hérons selon Fabrice Roussel, élu en charge des grands équipements culturels à la Métropole : « 8,5 millions € HT ont déjà été avancés, 4 pour les études techniques, 4,5 pour le bestiaire, 200 000 € d'assistance juridique.

Lire aussi : [Abandon de l'Arbre aux hérons à Nantes : ces voix écologistes saluent une « décision courageuse »](#)

Le 9 juillet 2021, entourée des créateurs de la Compagnie La Machine, d'acteurs du monde économique et culturel, de représentants du commerce, la maire de Nantes s'enthousiasmait de confirmer que ce projet était sur de bons rails et que son budget de construction était solidement ficelé à hauteur de 52,4 millions d'euros. Aujourd'hui, il a augmenté à hauteur de 80 millions d'euros. **« À 52 millions, j'avais la majorité pour faire voter. Mais on n'est pas en pilotage automatique. J'ai reçu des courriers de Nantais dont le pouvoir d'achat a baissé. Alors ça a renforcé ma décision. Assumer, choisir dans contexte nouveau, c'est moderne, honnête »**, justifie la maire.

Stéphanie LAMBERT  
@steph_lambert44 · [Suivre](#)

La maire de **#Nantes** explique en VIDÉO pourquoi elle a décidé de mettre un terme au projet de construction de l'Arbre aux hérons de **@lamachinefr @QuestFrance**

[Regarder sur Twitter](#)

Un statut juridique complexe

Nantes Métropole devait financer la sculpture pour un-tiers de son coût, soit 17,5 millions d'euros. Le reste du financement provenant de l'État, de la Région, du Département et, pour un dernier tiers, de mécènes (entreprises et particuliers).

Quel message aux entreprises mécènes qui ont participé au projet ? **« 4 millions ont servi à fabriquer le bestiaire : des discussions sont en cours pour que ces œuvres soient mises à leur disposition »**, a précisé Fabrice Roussel.

Le statut juridique d'œuvre d'art, très complexe et permettant une non mise en concurrence des marchés, a aussi joué dans cette décision.

Une déception pour les machines

La compagnie La Machine a toujours défendu ce projet. La structure de 35 m de haut et 1 000 tonnes devait emmener le public vers le ciel sur ses 17 branches, peuplées de 28 animaux mécaniques.

Stéphanie LAMBERT  · 15 sept. 2022 
@steph_lambert44 · [Suivre](#)
En réponse à @steph_lambert44

Johanna Rolland : « La déception des porteurs du projet **@lamachinefr** est légitime. Mais je reste confiante sur le fait que nous allons trouver des voies et du dialogue pour avancer avec eux. C'est notre état d'esprit »

Stéphanie LAMBERT  
@steph_lambert44 · [Suivre](#)

Johanna Rolland : « Je ne doute pas de la capacité de la Machine, passée cette étape difficile pour eux, d'inclure cette étape dans leur récit. La vie elle est ainsi, comme pour les habitants qui doivent sans cesse s'adapter. J'ai confiance. »

11:45 AM · 15 sept. 2022 

 1  Répondre  Partager

[Découvrez ce qui se passe sur Twitter.](#)

« La déception des porteurs de La Machine est légitime. Mais je reste confiante sur le fait que nous allons trouver des voies et du dialogue pour avancer avec eux. C'est notre état d'esprit », confie Johanna Rolland. Pour l'heure, la compagnie La Machine n'a pas réagi. Elle invite les journalistes, à 11 h, vendredi 16 septembre, pour une conférence de presse en présence de Pierre Orefice et François Delarozier.

Retrouvez d'autres actus sur la commune de :

Nantes

Donnez votre avis



Abonnez-vous 1^{er} mois offert

Acheter le journal du jour



Les avis des internautes

* Votre commentaire...



* Votre email

En cochant cette case, j'accepte et je reconnais avoir pris connaissance des **conditions générales d'utilisation** et de **la politique de données personnelles**.

Envoyer

*Vos données personnelles font l'objet d'un traitement informatique par la société Ouest-France Multimédia, sur le fondement de l'exécution d'un contrat et sont utilisées notamment pour prendre en compte, modérer et répondre à vos commentaires sur les contenus mis en ligne sur le site. Elles seront conservées conformément à notre politique de données personnelles, sauf dispositions légales particulières. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation et de portabilité, en vous adressant directement à pdp@sipa.ouest-france.fr ou par courrier à "Délégué à la Protection des Données Personnelles SIPA Ouest-France Multimédia - ZI Rennes Sud-Est, - 10 rue du Breil - 35051 Rennes cedex 9". Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL. **En savoir plus***

RUBRIQUES SITE MAVILLE

Accueil

Info

Sport

Restaurants

Cinéma

Sorties

Jeux

Shopping

Météo

Pratique

Bons plans du jour

Devenez annonceur

Cookies

Données personnelles

Mentions légales

Plan du site

Contact

Modifier le consentement

SITES OUEST-FRANCE

Ouest-France

Ouest-France Auto

Ouest-France Immo

Ouest-France Emploi

Ouest-France Solidarité

Incubateur OFF7

Comparateur Assurances

Infocale

Bons plans Ouest-France

Commerces Ouest-France

Comparateur de produits

Codes promo

Angers Brest Caen Clermont-Ferrand Le Mans Lille Lorient Marseille Montpellier Nice Nîmes Quimper Rennes Toulon Tours Vannes
Challans Cholet La Baule La Roche sur Yon Laval Les Herbiers Les Sables d'Olonne Saint Gilles Croix de Vie Saint-Nazaire Saumur



Les applications mobiles **Ouest-France** disponibles en téléchargement

maville

par

ouest
france 

© Copyright maville.com | WEB66

